



RÈGLEMENT DE COURSE

1. Participation

Course ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non licenciés (autorisation parentale pour les mineurs), clubs ...

2. Allure libre (marche ou course).

3. Classements sur la course

Scratch homme/ Scratch femme.

Récompense aux 3 premiers

4. Parcours et horaires de départ

- Gambettes (- 10 ans) : départ à 17 h 30 (pas de classement)
- Course – 10 kms (pour personne née après le 01/11/2002) : départ à 18h00
- Marche – 10 kms (tout âge) : départ à 18h30 à 19h (pas de classement)

5. Inscriptions

Elles se feront sur place, le jour du départ ; à partir de 16 h 00 et jusqu'à 10 minutes avant le départ de la course concernée (sauf marcheurs).

- Montant :
- Gambette : Gratuit
 - Course 10 km : 7 euros
 - Marche 9 : 6 euros

6. Le parcours fléché doit être strictement respecté.

7. Sur les parcours routiers

La circulation étant autorisée, les concurrents doivent respecter le code de la route en vigueur.

8. État de santé

Les concurrents doivent s'assurer que celui-ci leur permet d'effectuer les parcours proposés par les organisateurs, et en particulier avoir en leur possession un certificat médical de non contre-indication à la course à pied, datant de moins de un an.

9. Assurances

Les concurrents doivent posséder leur propre assurance individuelle et responsabilité civile.

10. Accidents et vols

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol auprès de concurrents et spectateurs.

Les personnes s'inscrivant se soumettent au présent règlement.